

# Des milliers de sans-abri accueillis en urgence

Rédaction en ligne - vendredi 03 février 2012, 11:30

La nuit de jeudi à vendredi a été la plus froide de l'hiver imposant le gouvernement à trouver dans l'urgence des places pour les demandeurs d'asile et les sans-abri. A Bruxelles, 1181 personnes ont dû être logées dans l'urgence.

Mise sur la sellette, la secrétaire d'État Maggie De Block a indiqué mercredi à la Chambre vouloir libérer 800 places supplémentaires d'urgence pour les sans-abri. Mercredi, elle a annoncé que 500 places avaient été ouvertes : **100 dans un bâtiment de Belgacom, 177 auprès de la Croix-Rouge et 200 autres dans un bâtiment de Molenbeek.**

La Défense a rappelé qu'elle pouvait mettre des lits à disposition durant les mois d'hiver, **237 places temporaires** (uniquement la nuit) sur une série de sites malgré sa réticence à accueillir les demandeurs d'asile. L'offre la plus intéressante et la plus prometteuse est venue d'un particulier qui offrirait à l'État la **location d'un bâtiment pouvant accueillir entre 400 et 500 personnes**. C'est le Samu social de Bruxelles qui serait chargé de l'accompagnement et la Croix-Rouge serait invitée à fournir la logistique (les lits notamment), souligne Le Soir de jeudi.

Plus de 100 nouvelles places ont été mises à la disposition de personnes sans-abri par des **hôtels bruxellois** jeudi soir, a indiqué la directrice du Samu social, Pascale Peraita.

## Yvan Mayeur pointe du doigt l'Open VLD

De son côté, invité du soir.be, le président du CPAS de Bruxelles, Yvan Mayeur, espérait pouvoir compter sur plusieurs centaines de places supplémentaires. Les places sont recherchées de préférence à Bruxelles. C'est là que se trouvent le plus grand nombre de personnes sans abri. À Bruxelles, on en a proposé une bonne centaine, notamment dans **les gares, dans des casernes**. Dans la nuit de jeudi à vendredi, 1181 personnes ont été accueillies en urgence par les services bruxellois, a précisé Yvan Mayeur sur la Première. *"C'est évidemment beaucoup", a-t-il immédiatement ajouté. "Une bonne partie de ces gens sont des sans-abri bruxellois. Et puis il y a tous les autres, les déboutés de l'asile, les gens qui devraient normalement être accueillis par Fedasil mais qui ne le sont pas, à qui on ne donne pas de places d'accueil et qui se retrouvent donc dehors. Tous ces gens, il a donc fallu les accueillir."*

*"Cela fait trois ans que la situation dérape... L'Open Vld, qui bloquait, a changé d'attitude maintenant qu'ils ont la compétence (dans les mains de la secrétaire d'Etat Maggie De Block, ndlr), je le salue, mais il faut un changement durable", a souligné Yvan Mayeur sur la Première. Ne prévoir que du temporaire, comme l'a confirmé jeudi Mme De Block, est "ridicule" car l'accueil des demandeurs d'asile nécessite "3.000 places", selon lui. Mettre en oeuvre le plan de répartition des demandeurs d'asile sur base des seules propositions volontaires des communes "ne marchera pas". "Vous imaginez, à huit mois des élections communales, le bourgmestre qui dirait envoyez-moi 50 personnes", demande Yvan Mayeur. A ses yeux, il faut donc créer des places à Fedasil et "s'il n'y en a pas assez, faire en sorte que les deux autres Régions - car Bruxelles est saturée - accueillent davantage de demandeurs d'asile".*

## L'accueil en Wallonie

La Région wallonne a activé son plan grand froid le 1er novembre dernier. En termes de capacité d'accueil, **274 places sont disponibles sur l'ensemble du territoire wallon**(abris de nuit, lits d'urgence dans les maisons d'accueil, dispositif d'urgence sociale), soit 102 places à Liège, 80 à Charleroi, 20 à Namur, 28 à Mons, 16 à La Louvière et 28 à Verviers.

Des places sont également disponibles dans **six casernes (Beauvechain, Jambes, Tournai, Marche-en-Famenne, Liège et Stockem)**.

## Le Roi offre un logement

Fin 2009, le Palais royal avait fait part de son intention de mettre un appartement de la donation royale à disposition de demandeurs d'asile. Un appartement a ainsi été aménagé dans l'ancienne gendarmerie de Ciergnon afin d'accueillir une famille en situation précaire. Aujourd'hui, une famille de quatre personnes occupe ledit appartement. Il s'agit déjà de la troisième famille à bénéficier de cette mesure.